

# PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 5 DECEMBRE 2015

**PRESENTS :**

**Président** : *Christian Palierno*

*Jacques Barraud ; Pierre Blanchard ; Jean-René Chevalier ; Alain Coupet ; Francis Czyzyk ; Anne Boileau Demaret ; Georges Gauthier ; Bernard Grosso ; Jean-Luc Guillot ; Thibaut Huriez ; Jean-François Kahn ; Fabrice Kosiak ; Françoise Lopicque ; Guy Letrot ; Daniel Marchand ; Jacques Sauvadet ; Jacques Sorieux ; Karine Tablin ; Sylvie Thivet ; Miguel Vicens*

**EXCUSES :**

*Patrick Cannet ; Jean-Claude Cornillon ; Patrick Lustremant ; Jacques Ray ; Christian Rigaud ; Sylvie Selliez ; Guy Tusseau ;*

**ASSISTENT :**

*Pascal Berrest, Directeur technique national  
Thomas Chevalier, Assistant administratif  
Morgane Le Gall, Responsable de la communication  
Odile Perrier, Directrice générale des services*

## 1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES 9 ET 10 OCTOBRE 2015 – FRANCIS CZYZYK \_\_\_\_\_

Après avoir noté que le double dames champion d'Europe 2015 est hongro-roumain et non roumain, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2 – INFORMATIONS DU PRESIDENT \_\_\_\_\_

- ▲ Le Président remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie au moment du décès de sa mère.
- ▲ Au registre des mauvaises nouvelles, le Président évoque le décès de Vincent Purkart et demande une minute de silence en sa mémoire.
- ▲ Le 26 novembre dernier, Patrick Kanner et Thierry Braillard ont réuni certains présidents de fédérations pour insister sur l'importance du plan «Citoyens du sport». Ce dispositif, qui doit être emmené par les comités départementaux, doit être une priorité pour lequel des moyens financiers seront débloqués. Concernant le service civique, la fédération est en attente de l'agrément groupé.
- ▲ Il est fait rappel de l'annulation de l'AG de la FFTT du 14 novembre après que le Président ait été en contact avec les services du ministère des sports durant la nuit qui a suivi les attentats.  
Les réactions et messages de soutien ont été nombreux dont ceux de l'ITTF et de l'ETTU qui exprimaient leur solidarité face aux événements.  
Des mesures exceptionnelles ont été prises pour assurer la sécurité sur les championnats du Monde juniors au Vendéspace, (pour information, le budget de ce poste est passé de 3500 à 17000€).

### 3 – INFORMATIONS DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'ADMINISTRATION – FRANCIS CZYZYK – ODILE PERRIER \_\_\_\_\_

Le secrétaire général adjoint commente l'état d'avancement au 4 décembre des décisions prises lors du comité directeur du 10 octobre et du bureau du 13 novembre. Les points suivants ont été commentés :

- ▲ la feuille de rencontre électronique GIRPE a été présentée à la Commission sportive. Il sera possible de l'utiliser au niveau national dès la seconde phase de la saison. Il est demandé de faire apparaître, si possible, le nom des doubles ;
- ▲ compte-tenu du montant de subvention obtenu qui ne permet pas de mettre en œuvre toutes les actions du plan du Citoyen du sport proposé au ministère, le projet d'observatoire a été abandonné. La ligne correspondant sur le budget prévisionnelle sera modifiée en ce sens (ramenée à 25.000 €).

La directrice générale des services informe les membres du comité directeur que la fédération fait l'objet d'un contrôle URSSAF qui aura peu de conséquences financières.

Dans le domaine de l'informatique :

- ▲ Mailjet a connu des problèmes sur wanadoo et orange, il sera peut-être nécessaire de rechercher un éventuel nouveau prestataire ;
- ▲ le site internet est en cours d'amélioration ;
- ▲ pour SPIDD V2, un rendez-vous a été fixé avec la société IORGA le 9 décembre.

### 4 – INFORMATIONS DU DTN – PASCAL BERREST \_\_\_\_\_

**Haut niveau :**

- ▲ la médaille de bronze des garçons et la 5e place des filles lors de l'épreuve par équipes des championnats du Monde juniors concluent une bonne année 2015. Au total, l'équipe de France obtient 6 médailles sur les 10 possibles en par équipes sur l'ensemble des championnats du Monde, d'Europe (toutes catégories) et des Jeux européens en 2015 ;
- ▲ la commission consultative du sport olympique a validé les critères de sélection de la FFTT pour les JO. La liste des qualifiés olympiques pour le tennis de table sera arrêtée et officialisée le 7 juin 2016 ;
- ▲ actions durant les championnats du Monde juniors :
  - ✓ regroupement d'une quarantaine de cadres techniques durant deux jours et demi sur la formation, la stratégie de la FFTT, le haut niveau, l'impact sur le changement de la nature de la balle, la préparation physique, les objectifs et la philosophie du secteur performance jeunes, le haut niveau féminin et la recherche sur les blessures des pongistes ;
  - ✓ stage pour le groupe détection national à Jard-sur-Mer ;
  - ✓ formation Educ'ping avec des professeurs d'EPS ;
  - ✓ accueil de scolaires à raison de 700 par jour avec interview de l'équipe de France juniors ;
  - ✓ journée USEP avec présence de la vice-présidente de l'USEP (une collaboration FFTT/USEP a permis de développer un outil sous forme de fiches pédagogiques).
- ▲ DEJEPS de Nantes : le document d'habilitation est pratiquement finalisé ;
- ▲ relations franco-chinoises : un stage en Chine est prévu avec l'équipe chinoise en février/mars ;
- ▲ convention d'objectifs : passage au ministère des sports le 6 janvier 2016.

**Direction technique nationale :**

- ▲ nomination au 1er avril 2016 d'un nouveau cadre technique en Nord-Pas-de-Calais, Anne-Laure Duong (25% de son temps sur l'activité pongiste) ;
- ▲ Stéphane Lelong a demandé sa mutation sur la fédération handisport mais ne l'a pas, pour l'instant, obtenue ;
- ▲ un point est fait sur la situation professionnelle de Han Hua dont le contrat prévoit son intervention jusqu'après les JO de 2016.

**5 – CNACG – JEAN-RENE CHEVALIER \_\_\_\_\_**

Jean-René Chevalier fait lecture d'un courrier des membres de la CNACG :

*« Les membres de la CNACG, réunis au siège de la FFTT le 13 novembre 2015, ont décidé, à compter de cette date, à l'unanimité et en toute indépendance, de suspendre provisoirement les procédures de contrôle des clubs telles que définies par les articles 6 et 13 du règlement CNACG et ceci dans l'attente de l'intégration dans les règlements sportifs fédéraux, d'un cahier des charges fixant les conditions d'accès au championnat, en conformité avec les dispositions de l'article L.131-16 du code du sport. »*

Le Comité directeur prend acte de la décision de la CNACG.

**6 – CANDIDATURE JO 2024 – CHRISTIAN PALIERNE \_\_\_\_\_**

Le Président du CNOSF a adressé un courrier insistant à toutes les fédérations sportives pour les inciter à soutenir la candidature de Paris 2024.

Le budget de la candidature s'élève à 60 millions d'euros : 15 millions de la région et la ville, le CNOSF s'engageant à hauteur de 10 millions. Or la campagne de SMS n'a rapporté pour l'instant que 600 000 euros au lieu des 2 millions espérés.

Le Comité directeur est réticent au principe d'un simple soutien financier mais demande une réflexion sur l'organisation d'un événement à Paris, en fin de saison, avec 3 ou 4 des meilleurs clubs de PRO A.

Par ailleurs, le Président informe les membres du Comité directeur qu'il propose d'offrir les billets d'entrée pour le tennis de table aux les personnes qui ont prévu d'assister aux JO.

**7 – CLUB DES PARTENAIRES – JEAN-RENE CHEVALIER ET PIERRE BLANCHARD \_\_\_\_\_**

Jean-René Chevalier présente le nouveau fonctionnement du club des partenaires qui prévoit un droit d'entrée unique fixé à 5.000 euros. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il présente ensuite l'appel à candidatures.

Le comité directeur autorise à l'unanimité le bureau et la commission de consultation à poursuivre la consultation des partenaires dans le cadre de l'appel à candidatures.

**8 – CANDIDATURE TOP 16 EUROPEEN – BERNARD GROSSO \_\_\_\_\_**

Bernard Grosso et Fabien Henry, au nom du club d'Antibes, présentent le dossier de candidature d'Antibes à l'organisation du Top 16 européen seniors.

Le budget, établi sur le modèle de celui de Villeurbanne, s'élève à 214 500 euros.

Si l'ETTU n'attribue pas l'édition 2017 à Antibes, Bernard Grosso demande l'autorisation de postuler à nouveau pour 2018.

**9 – SERVICE PREMIUM – FRANCIS CZYZYK \_\_\_\_\_**

Francis Czyzyk présente la demande de M. Alcamo, développeur de l'application « Pongiste », de pouvoir mettre en place un service Premium sur son application.

Le comité directeur refuse cette demande (11 contre, 3 pour et 6 abstentions).

Par contre, il est suggéré de rencontrer M. Alcamo pour lui proposer d'intégrer « Pongiste » dans le giron fédéral, avec compensation financière, et de continuer à développer un Premium pour lequel il aurait un intéressement.

## 10 – REGLEMENTS SPORTIFS – JEAN-LUC GUILLOT \_\_\_\_\_

Le Comité directeur décide à l'unanimité :

- ▲ qu'il y a lieu de changer l'article 9.4 du règlement médical relatif au surclassement des benjamins en seniors. Le prochain bureau fédéral recherchera une solution satisfaisant toutes les parties ;
- ▲ de modifier la composition des zones : la ligue du Languedoc-Roussillon passe de la zone 4 à la zone 3 à partir de la saison 2017/2018 ;
- ▲ d'adapter les montées en Nationale 3 messieurs et dames aux nouvelles régions pour l'accession à l'issue de la 2e phase 2016/2017.

## 11 – POINT SUR L'EVOLUTION TERRITORIALE – FRANÇOISE LAPICQUE \_\_\_\_\_

Françoise Lapicque présente à l'aide d'un diaporama le planning des différentes étapes pour la mise en place des nouvelles ligues jusqu'à l'AG fédérale de mars 2017. Il est évoqué l'obligation de 25% de féminines sur les listes lors de l'AG fédérale électorale qui pose problème pour une évolution de la composition du comité directeur fédéral en lien avec les nouvelles ligues. Par la suite, une réflexion sera à mener sur les départements et les métropoles.

## 12 – INFORMATIONS GENERALES – FRANCIS CZYZYK \_\_\_\_\_

Les derniers comptes rendus du Jury d'appel et de l'IND sont communiqués aux membres du comité directeur ainsi que les dernières statistiques sur la licenciation au 04/12/2015.

Le Secrétaire Général adjoint  
Francis Czyzyk

Le Président  
Christian Palierne